

Remettre l'école au milieu du village

Durant le mois de septembre, des articles, une lettre ouverte et une pétition ont tenté de traiter de l'école vaudoise. Or les débats se sont focalisés sur une personne, la cheffe du Département. Dans les récentes controverses, l'école a été oubliée... et les revendications de la SPV avec!

.....

Gregory Durand, président de la SPV



Avant et à l'heure du premier bilan de la mise en œuvre de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), plusieurs articles de presse ont mis en évidence les difficultés de cette loi en cristallisant le problème sur la conseillère d'État en charge de la formation. Finalement, Anne-Catherine Lyon n'a pas demandé l'autorisation de devenir potentiellement candidate à la candidature pour son parti lors des élections cantonales 2017.

Durant cette période agitée, les médias ont contacté plus d'une fois la SPV pour connaître son avis sur l'éventualité d'un quatrième mandat de Mme Lyon. La réponse est claire: élire un-e membre du Conseil d'État est la vocation du peuple. Non celle de la SPV. Sa vocation est de défendre une politique scolaire qui se construit à travers une histoire et des valeurs ainsi que sur la défense de la profession. Elle ne peut – et ne souhaite pas – forger une politique en fonction d'une personne au pouvoir, mais bel et bien basée sur une construction collective.

La SPV souhaite que l'école et les questions pédagogiques soient à nouveau au centre des débats. Il est également important de rappeler qu'elle a agi, proposé et obtenu des modifications dès l'introduction de la LEO. Un bref rappel historique¹ permet de souligner: en avril 2014 déjà, la maîtrise de classe en Voie générale (VG) était questionnée. Depuis, une quinzaine de communications ont permis de présenter notamment, outre les craintes citées ci-dessus, nos inquiétudes concernant le suivi des élèves en difficulté. Les membres sont donc informés régulièrement du travail de la SPV et cela dès l'en-

trée en vigueur de la loi. On constatera qu'elle a mis en lumière les points noirs de la LEO dès son introduction. La SPV a pris ses responsabilités en proposant des modifications. Et elle continuera.

Elle a donc proposé et a obtenu un nouveau barème pour le passage en Voie pré-gymnasiale (VP) en fin de 8e (passer de 19 à 20 points); une adaptation de la maîtrise de classe en VG (une période prise dans «options de compétences orientées métiers», OCOM); le financement du doublement d'une période d'anglais pour développer les compétences orales; une légère diminution des tâches administratives non pédagogiques (retour en arrière des pratiques sur les remboursements, NEO); une 33e période pour les élèves au secondaire I.

Elle doit encore obtenir notamment une simplification de l'organisation des OCOM; une politique du suivi des élèves en difficulté; une redéfinition de la maîtrise de classe avec un renforcement; une diminution des tâches administratives non pédagogiques.

De plus, plusieurs thématiques doivent également être traitées pour les cycles primaires. La SPV ne souhaite pas que le primaire devienne le parent pauvre en raison des réelles difficultés rencontrées au secondaire I.

En parallèle à toutes ces communications officielles, la SPV se rend régulièrement dans les établissements à la rencontre de nombreux collègues. Elle privilégie le contact, le dialogue constructif et prendra soin de communiquer à ses membres l'avancée des négociations. •

.....

¹Dossier disponible sur www.spv-vd.ch